

## Rapport de la 28e réunion des points de contact arabes du Codex

Dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation (4) de la 27e réunion des points de contact arabes du Codex, tenue virtuellement jeudi 10 octobre 2024, qui stipule :

**"La 28e réunion des points de contact du Codex arabe se tiendra à une date qui sera déterminée ultérieurement en coordination avec GFoRSS.**

Cette réunion de coordination s'est tenue en personne/virtuellement le lundi 21 octobre 2024 en conjonction avec la Conférence internationale de Dubaï sur la sécurité alimentaire (DIFSC), pour préparer la réunion (48) du Comité du Codex Alimentarius sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL48), avec la participation de représentants des pays arabes suivants :

Virtual	En personne
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Bahreïn</li> <li>● Irak</li> <li>● Palestine</li> <li>● Yémen</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Jordanie</li> <li>● Émirats arabes unis</li> <li>● Bahreïn</li> <li>● Oman</li> <li>● Libye</li> <li>● Égypte</li> <li>● Maroc</li> </ul> <p>Ainsi que des représentants d'AIDSMO, de GSO et de GFoRSS.</p>

La réunion a été lancée par le représentant de l'AIDSMO et le coordinateur de l'Initiative arabe du Codex, dans un discours dans lequel il a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés d'avoir répondu à l'invitation à participer, notant que la réunion a pour objet d'analyser les points de l'ordre du jour de la 48e session du Comité du Codex Alimentarius sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL48), qui se tiendra au Québec, Canada, du 27 octobre 2024 au 1er novembre 2024.

Les points de l'ordre du jour de la réunion ont été approuvés comme suit :

Point à l'ordre du jour	Sujet
Article 1	Remarques d'ouverture et adoption de l'ordre du jour: Coordinateur de l'Initiative Arabe du Codex
Article 2	Examen et analyse des points de l'ordre du jour du Comité du Codex Alimentarius sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL48)

### **Point 2 : Examen et analyse des points de l'ordre du jour du Comité du Codex Alimentarius sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL48)**

Ce point a été présenté par le professeur Samuel Godefroy, COO du GForSS, comme suit :

#### **Point 2 de l'ordre du jour : Questions renvoyées au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et le Comité exécutif du Codex :**

CAC46 a adopté le projet de normes CCFL47, étape 5 :

- La révision de la norme CXS1-1985 : Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (GSLPF) :
- Dispositions relatives à l'étiquetage des allergènes.
- Lignes directrices relatives à la fourniture d'informations alimentaires pour les aliments préemballés destinés à être proposés via le commerce électronique.
- Lignes directrices sur l'utilisation de la technologie pour fournir des informations sur les aliments.

CAC46 a également approuvé la proposition du CCFL47 concernant de nouveaux travaux sur l'amendement de la Norme générale pour étiquetage des aliments préemballés (CXS1-1985) sur l'étiquetage des aliments préemballés dans la présentation conjointe et formats multipacks.

#### **Point 3 de l'ordre du jour : Questions émanant de la FAO et de l'OMS :**

Les mises à jour suivantes pourraient intéresser la communauté de l'étiquetage alimentaire du Codex :

- Consultation conjointe ad hoc d'experts FAO/OMS sur l'évaluation des risques liés aux allergènes alimentaires
- Mise à jour conjointe FAO/OMS des besoins nutritionnels des nourrissons et des jeunes enfants de la naissance à 3 ans
- Déclaration commune sur les principes d'une alimentation saine
- Activités de la FAO sur l'étiquetage des denrées alimentaires

- Bases de données sur la consommation alimentaire mondiale

**Point 4 de l'ordre du jour : Examen des dispositions relatives à l'étiquetage dans les projets de normes du Codex (approbation) :**

CCFL48 est invitée à examiner les dispositions d'étiquetage dans les projets de normes du Codex – CCSCH, CCFO et CCLAC

**Point 5.1 de l'ordre du jour : Avant-projet de révision de la Norme générale pour l'étiquetage des Aliments préemballés – Dispositions relatives à l'étiquetage des allergènes**

La plupart des dispositions de la version modifiée du GSLPF relatives aux allergènes ont été soutenues par le CCFL47 et ont été transmises pour adoption à l'étape 5 par CAC46, ce qui a été fait. Toutefois, certaines questions restent à débattre :

- La définition d'« allergène alimentaire », en tenant compte de la manière dont les additifs et les auxiliaires technologiques doivent être déclarés,
- L'exemption de déclaration sous certaines conditions, sur la base de l'avis scientifique complété par la consultation d'experts FAO/OMS
- La déclaration des sulfites et la manière dont le seuil de 10 ppm s'applique, et
- La manière dont la déclaration des allergènes doit apparaître sur l'étiquette.

Un groupe de travail électronique (EWG) a été rétabli, présidé par l'Australie et coprésidé par les États-Unis et le Royaume-Uni, pour soutenir l'élaboration des dispositions restantes.

**Point 6 de l'ordre du jour : Projet de lignes directrices sur la fourniture d'informations sur les denrées alimentaires préemballées proposées dans le commerce électronique**

- Adopté comme projet de norme (à l'étape 5) au CAC46.
- Un groupe de travail électronique, présidé par le Royaume-Uni et coprésidé par le Chili, le Japon, l'Inde et la Chine, a été créé pour développer davantage le texte placé entre crochets.

Les discussions se poursuivent avec :

- Des aspects tels que la « durabilité » visent à refléter la période prévue entre une date de livraison et d'autres aspects du datage sur les aliments.
- L'exemption des petites unités, afin de fournir des informations lorsque ces aliments sont vendus via le commerce électronique.

**Point 7 de l'ordre du jour : Projet de lignes directrices sur l'utilisation de la technologie pour fournir des informations sur les denrées alimentaires - Étiquetage des aliments**

- CCFL47 a recommandé son adoption comme projet de norme par CAC46.

- Un groupe de travail électronique présidé par le Canada et coprésidé par l'Inde et la Nouvelle-Zélande a été chargé de soutenir l'achèvement des travaux et de permettre un consensus sur les domaines mis entre parenthèses.

**Point 8 de l'ordre du jour : Modifications de la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (CXS 1-1985) : dispositions relatives aux présentations communes et aux formats multi pack**

- De nouveaux travaux ont été suggérés au CCFL44 (2017) : document de discussion sur l'étiquetage des aliments dans les formats de présentation commune et multi-pack, présenté par la Colombie et discuté au CCFL45 (2019).
- Les discussions au CCFL46 ont souligné la nécessité de traiter les problèmes liés aux éventuelles informations cachées aux consommateurs ou manquantes sur les étiquettes, telles que le datage et la liste des ingrédients, lorsque les aliments sont présentés dans un format multi-emballage.
- Un document de projet a été soumis à l'examen du CAC46 pour lancer de nouveaux travaux sur cette question, avec la création d'un GTE présidé par la Colombie et coprésidé par la Jamaïque, chargé d'élaborer un projet de texte préliminaire pour diffusion et discussion au CCFL48 à l'étape 4.

**Point 11 de l'ordre du jour : Document de travail sur les acides gras trans**

- Suite à la décision du CCNFSDU d'interrompre les travaux sur l'établissement des conditions pour l'allégation « sans AGT », CCFL46 a convenu que le Canada prépare un document de discussion décrivant les nouveaux travaux possibles pour examen par sa 47<sup>e</sup> session : Le document de discussion devrait prendre en compte les résultats des discussions au sein du CCFO.
- CCFO28 a convenu de soumettre à l'approbation du CAC47 une proposition de nouveaux travaux visant à réviser trois normes du Codex sur les graisses et les huiles afin d'inclure une interdiction des huiles partiellement hydrogénées (PHO) et/ou des limites sur les acides gras trans produits industriellement (iTFA) : un groupe de travail électronique présidé par le Canada et coprésidé par l'Arabie saoudite a été chargé de préparer des projets de révision des trois normes du Codex.

Ce point a fait l'objet de multiples interventions, notamment des contributions des représentants des Émirats arabes unis et d'Oman.

Enfin, les conclusions et recommandations suivantes ont été adoptées :

1. Inclusion de tous les documents et présentations présentés lors de la réunion sur la Plateforme de l'Initiative du Arabe Codex ([www.Arabcodex.com](http://www.Arabcodex.com)).
2. Remerciant le Prof. Samuel Godefroy pour la préparation et la présentation des points de l'ordre du jour du CCFL48.